

Le Figaro
2 déc. 2013

L'opium du prélèvement à la source

Les idéologues ne veulent pas voir la réalité. Pour refuser le débat sur le niveau des charges fiscales, les socialistes se réfugient dans l'idée que c'est seulement la structure des prélèvements qu'il faut changer. Leur révolution fiscale se veut

donc à charge constante ; ils s'y livreront à un jeu de taquin auquel présidera leur obsession égalitaire. Au mieux ils se limiteront à réinventer la roue en imaginant que la retenue de l'impôt à la source pourra être la panacée.

Certes, les partisans du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ont raison de dire que cela économiserait des coûts de collecte à l'État. Mais ce

esprits au doux poison de l'impôt. Pas d'impôt apparent, donc plus de ras-le-bol fiscal. Comme pour les charges sociales payées par les entreprises, c'est-à-dire par d'autres que les salariés au profit desquels elles sont versées. Et ceux-ci ne s'en soucient guère car ils croient qu'ils ne les supportent pas, alors qu'elles sont de fait à leur charge et parmi les plus élevées du monde : elles représentent souvent plus de 100 % du salaire net, contre 20 à 25 % dans beaucoup d'autres pays européens comme l'Angleterre, la Suisse, le Luxembourg... qui ont beaucoup moins de chômage.

Il faut au contraire que le contribuable ressente le poids de l'impôt, pour qu'il mesure le coût des dépenses publiques et qu'il en évalue l'intérêt. Et qu'ainsi il puisse dire non à l'impôt quand il devient vertigineux au lieu de le subir sans mot dire. Le problème de la France est plutôt que déjà la moitié des foyers ne payent pas d'impôt sur le revenu et votent ainsi aisément l'impôt des autres jusqu'à l'asphyxie.

Le projet de paiement de l'impôt à la source n'est peut-être que l'amorce de la fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG, qui est déjà en grande partie prélevée à la source. Il s'agirait ainsi de rendre progressif cet impôt social qui est aujourd'hui proportionnel. La CSG deviendrait à son tour si élevée qu'elle serait bientôt l'objet d'autant d'exemptions et privilèges que l'impôt sur le revenu.

La seule bonne réforme serait pourtant, à l'inverse, de rendre proportionnel l'impôt sur le revenu, d'en faire un impôt pour tous, même à un taux très modéré seulement, et de supprimer toutes les niches fiscales. L'État n'y perdrait rien, la fiscalité française serait simplifiée et les Français seraient responsabilisés. Cette révolution fiscale serait salutaire pour la France.

**Administrateur de l'Institut de recherches économiques et fiscales (Iref). Auteur de « Pourquoi je vais quitter la France », chez Tatamis, novembre 2013.*



JEAN-PHILIPPE DELSOL

Pour l'avocat fiscaliste*, le contribuable doit ressentir le poids de l'impôt pour mieux mesurer le coût des dépenses publiques.

serait au détriment des entreprises, qui seraient instituées collecteurs d'impôt à sa place, comme elles le sont déjà pour la TVA, et qui en supporteraient le coût sous la forme d'un nouvel impôt caché.

Une telle retenue à la source tuerait bientôt, au surplus, les seules niches justifiées, s'il en est du moins en l'état, que sont les abattements en faveur des familles dont le système ne pourrait plus prendre en compte l'existence sauf à en complexifier à nouveau les modalités au point de lui faire perdre tout intérêt.

Mais surtout, en imaginant de taxer le contribuable avant que l'argent n'arrive dans sa poche, le gouvernement voudrait sans doute d'un impôt indolore pour pouvoir l'augmenter sans fin, plumer l'oiseau sans la faire crier, comme le résumait Colbert. Il espère mithridatiser les